

## Obligations et Engagements du Rotarien

L'honneur d'être Rotarien ne va pas sans quelques **contraintes librement acceptées**

### OBLIGATIONS DU ROTARIEN

Un Rotarien s'oblige à :

- 1.- mettre à profit son statut professionnel pour servir autrui ou sa collectivité.
- 2.- respecter fidèlement l'esprit et la lettre des codes de déontologie de sa profession, tout comme les lois et les règles de moralité du pays.
- 3.- honorer sa profession et y promouvoir des pratiques éthiques.
- 4.- reconnaître et respecter les mérites de toute profession utile à la société,
- 5.- utiliser ses talents professionnels pour aider les jeunes à se lancer dans une carrière.
- 6.- aider les personnes dans le besoin.
- 7.- améliorer la qualité de la vie d'autrui.
- 8.- n'avoir recours dans sa vie professionnelle à aucune publicité mensongère ou fallacieuse.
- 9.- ne jamais rechercher ou concéder à un autre Rotarien des privilèges et des avantages qui ne sont pas pratique normale dans les affaires ou son milieu professionnel.
- 10.- Accepter des responsabilités au sein du Club.

A propos des obligations financières :

Chaque Rotarien est soumis au versement de cotisations trimestrielles au Club (200 € pour le [Rotary Club Blois Loire et Châteaux](#)) Une partie de ces cotisations est reversée au Rotary International et au District. Une autre partie de la cotisation est adressés sous forme de don à la [Fondation Rotary](#) et à [Polio Plus](#) (éradication de la poliomyélite). Un abonnement est prévu à la revue francophone « Le Rotarien ». Le Trésorier du Club est à même de fournir toutes les explications nécessaires à chaque membre. Les statuts prévoient des possibilités de radiation lors de démission d'ordre personnel, de mutation professionnelle, de non-paiement de cotisations, un manque d'assiduité ou un manquement à l'éthique Rotarienne.

### ENGAGEMENTS DU ROTARIEN

L'enrichissement apporté par le Rotary à ses membres est proportionnel à leur investissement personnel et à leur passion d'agir.

1.- Assiduité : Le Rotarien s'engage à participer activement à la vie de son club et se doit d'être assidu tant aux réunions hebdomadaires qu'aux actions de son Club. Assister aux réunions renforce l'amitié entre Rotariens. Les échanges enrichissent les rapports humains entre les membres. Il est par ailleurs possible d'assister à une réunion d'un autre club (voir site [www.rotary.org](http://www.rotary.org) pour la liste et dates de réunions) ou d'un club [Rotaract](#) ou Interact (clubs de jeunes).

2.- Rendre service : les Rotariens découvrent les actions locales et internationales menées par le club et peuvent se porter volontaires là où leur expertise sera utile.

3.- Recrutement : Pour que le Club vive, il faut le renforcer constamment du fait des aléas de la vie professionnelle moderne. Chaque Rotarien doit donc s'efforcer de recruter de nouveaux membres. Pour motiver et « hameçonner » les candidats potentiels, il est possible aux Rotariens d'inviter leurs relations lors de réunions ou de les faire participer à des actions valorisantes du Club. Un Club Rotary devrait, pour bien, refléter la diversité professionnelle, générationnelle etc. dans laquelle il vit.

4.- Fidélisation : Celle-ci dépend de la capacité du Club à intégrer le nouveau membre et à lui confier des responsabilités précoces. Elle dépendra de l'esprit d'ouverture de ses membres, de leur désir de participation et de leur enthousiasme.

